

Bulletin municipal

AUGNY



JUILLET 2017

CADRE DE VIE
NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE

P 4





Sommaire

→ Mot du Maire	P 3
→ Cadre de vie	P 4-5
→ Travaux	P 6-7
→ Vie scolaire	P 7-10
→ Périscolaire	P 11
→ Vie culturelle	P 12-17
→ Vie sportive	P 18-21
→ Vie citoyenne	P 22
→ Vie sociale	P 23-31
→ Vie municipale	P 32-35
→ Vie économique	P 36
→ Metz Métropole	P 37
→ Etat civil	P 38

www.augny.fr
et application mobile



AUGNY
aujourd'hui

VOTRE MAIRIE, HORAIRES D'ÉTÉ :

Période estivale : du 10 juillet
au 25 août 2017

• **Du lundi au jeudi** : de 8h00 à 13h00

• **Le vendredi** : de 8h00 à 12h00

Reprise des horaires habituels à
compter du lundi 28 août 2017



Mairie d'AUGNY

14, rue de la Libération

57685 AUGNY

Tél. 03 87 38 32 94

Fax : 03 87 38 36 62

www.augny.fr

direction@augny.fr

Directeur de Publication :

François HENRION

Comité de Rédaction :

Sophie BICHWILLER, Nicole FRANIATTE,

Béatrice GLATTFELDER, François

HENRION, Céline KREBS, Chantal

LEMIRE.

Conception et Impression :

TEKPRESSE (57)

TIRAGE : 1 000 exemplaires

Photographies :

Commission

Communication : Chantal LEMIRE,

Associations, écoles, périscolaire,

Daniel NEISIUS

Les articles de ce magazine ont été
rédigés avec le concours de : le CSJ,
les associations, la paroisse, le Comité
des Fêtes.

Dépôt légal : Avril 2016

Revue distribuée gratuitement

Reproduction interdite

Mot du Maire

Chères Aunéennes et chers Aunéens,

La tendance à l'altruisme (propension désintéressée à se consacrer et à aimer les autres) n'est pas naturelle. Chez l'enfant c'est même le contraire, il ramène tout à lui et il ne voit le monde qu'au travers de ses propres intérêts. Puis peu à peu, nous apprenons à dépasser cet état, à nous en affranchir. Nous arrivons à comprendre qu'écouter est aussi profitable que parler, et donner que percevoir.



Ce mouvement désintéressé, instinctif ou réfléchi permet à notre commune de pouvoir compter sur des femmes et des hommes, des jeunes et des moins jeunes qui s'inscrivent tous dans le dévouement, pour réussir à faire qu'ensemble, chacun à un moment, trouve sa place.

La réussite des manifestations, quelle qu'elles soient, demande cette indispensable force, individuelle et collective, chacun donnant de son temps à cette essentielle volonté de vivre ensemble.

Votre conseil municipal est animé par cette volonté d'accompagner ce mouvement.

Malheureusement, parfois, il arrive que quelqu'un s'enferme, se comporte de façon plus individualiste et s'exclut lui-même de la dynamique portée par le groupe. L'égoïsme est rarement le fait d'une tranquillité d'âme. Seul notre altruisme à tous, notre implication et notre volonté d'un dialogue apaisé pourra mettre fin à des situations de cloisonnement.

Le panégyrique de TRAJAN par PLINE aurait très certainement sied à celui qui veut devenir TRAJAN dans notre village. Mais ce temps n'est pas encore venu.

La fin d'année scolaire est synonyme de bilan. J'en profite pour adresser mes plus sincères félicitations à tous pour la réussite aux examens et encourager les déçus à poursuivre leurs efforts.



François HENRION
Maire d'Augny



ENVIRONNEMENT

➔ L'ENTRÉE DU VILLAGE SE MÉTAMORPHOSE

L'entrée sud du village, côté maison médicale, a subi une grande transformation.

Elle est l'œuvre des services techniques dont les compétences sont diverses et variées.

A l'origine, l'idée était de valoriser cette entrée après avoir effectué les travaux de mise en conformité PMR des trottoirs qui mènent à la maison médicale.

Une première idée avait été soumise puis abandonnée, la mise en place de gabions.

Thierry BICHWILLER, Directeur adjoint des services techniques et Pierre KLIPSCH, Agent technique polyvalent, ont travaillé sur la conception du projet avant de présenter une ébauche en 3 dimensions à l'ensemble du conseil municipal.

Il s'agissait d'allier la nature, le bois, et les végétaux sur 115 mètres de long, en alternant des traverses de bois, sur 10 mètres, puis 8 mètres et des végétaux. L'ensemble réalisé aurait une hauteur de 4 mètres et tout ceci en tenant compte d'une pente de 2 à 3 %.

Depuis janvier, les services techniques ont procédé, en atelier, à la découpe de 210 traverses sur six hauteurs différentes, puis en extérieur, ils ont creusé les tranchées, réalisé le coffrage, le bétonnage et l'installation des traverses. Ils n'ont fait appel qu'à une seule entreprise pour les implantations électriques, avec un éclairage en basse tension.

Des arbres, des haies, des fruitiers, des fleurs, des bancs et autres constructions en bois ont été installés pour compléter cet ensemble imaginé et conçu par Thierry et l'équipe.

Et le résultat final est une création unique, impressionnante par sa taille, sa beauté, sa diversité et qui fait la fierté de la commune.



Cette route est empruntée chaque jour par des milliers d'automobilistes qui apprécient cet aménagement.



→ AIRE DE JEUX QUARTIER DE L'AÉROGARE

Depuis plusieurs années, une aire pour les enfants présentait des dangers car devenue vétuste.



Or l'aire de jeux est un lieu de vie qui permet aux enfants de développer leur motricité et leur confiance en soi, de nourrir leur imaginaire et leur relation aux autres...

Elle constitue également un des rares endroits où l'enfant peut se confronter à des équipements spécialement conçus pour lui et s'enrichir de toute une palette d'émotions. Il semblait donc normal de se pencher sur la rénovation de l'aire de jeux de l'aérogare, car ce quartier, certes éloigné du cœur du village, est un véritable lieu de vie. De nombreuses familles ont plaisir à se rassembler que ce soit sur l'aire de jeux ou le boulodrome récemment rénové. Toboggan et structure multifonctions, jeu sur ressort ont été installés pour le plaisir des petits et sous la surveillance des aînés.

→ AMÉNAGEMENT DES ABRIS BUS

Plus qu'une nécessité, pouvoir se déplacer est un droit.

C'est pour cette raison que les élus de Metz Métropole ont décidé de rendre notre réseau accessible au plus grand nombre. Cette accessibilité se traduit par des aménagements urbains et des équipements de véhicules. Les quais notamment ont été surélevés et selon le cas, l'abri bus a été déplacé afin de laisser un espace de circulation.

Des palettes plus longues ont parfois été installées afin d'atténuer considérablement la pente et de ce fait, d'être accessibles à tous les fauteuils roulants.



→ DISTANCES DE PLANTATION

Vous pouvez librement planter des arbres et arbustes sur votre terrain. Cependant, certaines règles existent pour les plantations en «limite de propriété». Veillez à bien les suivre pour continuer d'entretenir de bonnes relations avec vos voisins.

LES DISTANCES DE PLANTATIONS À RESPECTER

Selon là où vous habitez, les règles en matière de distances à respecter entre les plantations et les limites séparatives des propriétés varient ! Lorsqu'il n'existe pas de règlement local ou d'usage reconnu, ce sont les distances de plantation prévues dans le code civil qu'il convient de respecter. Les arbres et arbustes doivent pousser à une distance minimale de : 2 mètres par rapport à la limite séparative s'ils ont une hauteur supérieure à 2 mètres, et à une distance de 50 cm si leur hauteur est inférieure à 2 mètres.

HAUTEUR DE LA PLANTATION (du sol à la cime)	DISTANCE MINIMUM EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ (du centre du tronc à la limite séparative)
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,50 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

LE NON-RESPECT DES DISTANCES

Si vous plantez **sans respecter** les distances minimales prévues par les règles locales ou, à défaut, par le Code civil, votre voisin peut exiger que vous **arrachiez vos plantations** ou que vous **les réduisiez à hauteur légale**. Sinon, il pourra toujours saisir le juge du Tribunal d'Instance pour vous contraindre à le faire !

Si vous avez respecté les distances réglementaires mais que, suite à leur pousse, les arbres, arbustes et arbrisseaux **empiètent** sur le terrain de votre voisin, celui-ci pourra, de la même manière, vous contraindre à les couper ! En revanche, votre voisin ne peut décider de les couper lui-même ! Il lui faut, a minima votre autorisation préalable ou celle du juge.

Attention ! Votre voisin a toutefois le droit de couper les racines, les ronces ou les brindilles qui dépassent sur sa propriété.

Béatrice GLATTFELDER

→ LA COMMUNE VA ENGAGER LA RÉHABILITATION DU PÉRISCOLAIRE

La commune d'Augny va engager des travaux de réhabilitation du bâtiment dans lequel s'organise le service périscolaire actuel.

Cet immeuble construit dans les années 60 ne bénéficie d'aucune isolation thermique et nécessite des travaux d'accessibilité.

Le projet vise à :

- Augmenter la capacité d'accueil du bâtiment et ainsi répondre au besoin croissant de la population
- Améliorer les conditions d'accueil des enfants
- Rendre accessible le service aux personnes à mobilité réduite
- Améliorer les performances thermiques du bâtiment

Le service périscolaire et extra-scolaire existe depuis 1992. Ce service a évolué en fonction des besoins de la population. Aujourd'hui, il offre un panel d'activités aux enfants de 3 à 12 ans, sur une grande amplitude horaire : de 7h 30 à 18h 30.

Les mercredis et l'accueil de loisir sans hébergement bénéficient des mêmes horaires.

Le club « ado » est ouvert aux jeunes de 12 à 18 ans, le vendredi soir de 19h à 22h.

L'équipe d'encadrement est composée d'une directrice, d'un directeur adjoint, de 8 animateurs et agent d'entretien, salariés des PEP 57 .

Actuellement le service occupe le rez-de-chaussée et le premier étage de l'aile droite du bâtiment MAZENOD.

Le rez-de-chaussée est composé d'une cuisine, de sanitaires et d'une salle de restauration et loisirs.

La qualité d'accueil dans ses locaux n'est pas satisfaisante pendant les périodes de grand froid et engendre une consommation énergétique excessive.

EVOLUTION DES BESOINS

Avec sa volonté d'accroître sa population et le développement d'une politique d'accès au logement, la commune a bénéficié de deux ouvertures de classe en 2016 et compte un total de 220 enfants.

Encore 210 logements sont en cours de réalisation. L'achèvement de ces programmes de construction pourrait porter à 280 le nombre d'enfants dans les écoles à la rentrée 2018.

L'objectif de la commune étant de répondre à l'ensemble des besoins, il est envisagé une réhabilitation des locaux actuels et une extension du service en consacrant l'intégralité de l'aile droite du bâtiment du périscolaire, soit



trois étages au total. Le but étant de pouvoir accueillir jusqu'à 150 enfants au périscolaire au vu du développement des projets urbains.

L'accueil de loisir organisé pendant les vacances verra aussi ses effectifs augmenter.

Nous prévoyons d'accueillir environ 40 enfants pendant les petites vacances et plus de 60 au mois de juillet, en répondant aux besoins spécifiques des 3-6 ans (sieste....)

LE PERISCO D'AUGNY

Véritable lieu de vie au cœur du village

Réhabiliter cette aile de l'ancien collège Mazenod et l'affecter entièrement au service périscolaire d'Augny répond à une réflexion globale des services de la commune.

En effet, ce bâtiment situé au cœur du village, face aux écoles, est aujourd'hui une véritable « **maison des services et des associations** » rassemblant en un même lieu, diverses associations sportives et de loisirs, la bibliothèque communale, le centre médico-social et le service périscolaire.

Cette centralité est un véritable atout pour la commune et garantit un lien entre la population, les associations et les écoles qui font la vie de la commune.



→ LES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS JANVIER

Depuis le début de cette année, la municipalité a effectué divers travaux.

Au cimetière, la procédure de reprise des concessions est achevée, désormais il fera l'objet d'un suivi en continu.

Des emplacements ont été prévu et réservé pour les « Morts pour la France ».

L'entretien des tombes est une obligation légale.

Tout lieu de sépulture au sein d'un cimetière se traduit par un contrat administratif entre la commune et le concessionnaire. A travers ce contrat, la tombe est ainsi considérée comme une propriété privée, mais il y a quand même des obligations. La première étant, pour le concessionnaire ou ses héritiers, l'obligation d'assurer l'entretien régulier de la tombe. Outre la preuve de respect que représente cette démarche, ce nettoyage de tombe évite de porter atteinte à la sécurité d'autrui et contribue à la décence du cimetière. Le maintien de la sépulture en bon état évitera également que la tombe se

dégrade et devienne aussi potentiellement dangereuse pour les personnes ou les tombes voisines.

AUTRES TRAVAUX :

- L'extension du réseau d'eaux usées de la rue du Bois Saint-Jean, réalisée par Haganis, est achevée.
- Pour éviter les inondations, la commune a effectué un curage du fossé de la rue Saint-Blaise jusqu'au chemin des Mathiottes.
- Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été installée à l'église.
- Mise en conformité des alarmes incendie à l'école primaire.
- Les lampadaires ont été repeints aux Hameaux d'Augny.
- Un passage accès PMR a été réalisé ruelle de Pâques.



Yves CAVAGNI

Vie scolaire

→ RENTRÉE

Organisation du temps scolaire :

- La rentrée aura lieu le **LUNDI 4 SEPTEMBRE À 8H30**
- Les prévisions d'effectifs sont de **228 élèves**
- Les horaires de l'école resteront inchangés. Le décret du 27 juin 2017 permet au directeur de l'éducation nationale, sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement sur quatre jours.
- Un premier échange a eu lieu entre la municipalité, les enseignants et les parents d'élèves lors du dernier conseil d'école. Il a été admis que l'organisation actuelle avec mise en place des Nouvelles Activités Périscolaire fonctionnait bien et que les matinées sont plus propices au travail et à la concentration. Monsieur le Maire ne souhaite donc pas se précipiter dès la rentrée 2017 et bouleverser une nouvelle fois le rythme des enfants.

CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

	zone A Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	zone B Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	zone C Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
PRÉRENTÉE DES ENSEIGNANTS	vendredi 1 ^{er} septembre 2017		
RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	lundi 4 septembre 2017		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Reprise des cours : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Reprise des cours : lundi 5 mars 2018
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Reprise des cours : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Reprise des cours : lundi 7 mai 2018	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Reprise des cours : lundi 30 avril 2018
VACANCES D'ÉTÉ	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		

<http://vacances-scolaires.education/annee-2017-2018>



→ CHACUN SON AVION

Les élèves d'Agnès Bertringer de la classe d'UPE2A et ceux de Francine Violin du CP ont passé une journée inoubliable à Reillon, près de Lunéville. Le fil conducteur de cette journée était : **« De l'arbre à la menuiserie »**. Et c'est ainsi qu'ils ont pu observer le travail du bois, de façon ludique. Ils y ont même été acteurs, puisque chacun a pu réaliser un avion en bois, en utilisant différents outils, une création que chacun a pu ramener.

→ DES PLUMES PROMETTEUSES



Ils ont tout fait de A à Y, la mairie se chargeant du Z pour l'impression de leur gazette. Ils, ce sont les élèves du CM2 de Laurent Barbier, professeur au groupe scolaire Le Pâtural à Augny.

L'idée est venue **« et si on produisait notre gazette, avec des sujets que nous avons choisis »** Laurent Barbier s'est retrouvé rédacteur en chef et tous les élèves journalistes, ils ont fait les articles, cherché les photos, se sont servis des outils informatiques pour un résultat bluffant. Le numéro 1 de **« La rédac' en chef du Pâtural »** vient de sortir.

Huit pages où on parle des élèves qui viennent d'autres pays, des pays que nous **« aimons bien »**, des animaux, des écoles d'autrefois, du Titanic et des classes de neige. Ils ont même reproduit sur papier des



interviews : du maire, de Marielle, maîtresse de grande section, d'Adèle et Alix qui ont des rats chez elles, et du directeur d'école, M. Lewis.



→ SORTIE À TIPIPARK

Les trois classes de l'école de maternelle **« Les Galopins »** ont fait leur sortie de fin d'année à Tipipark dans le parc de loisirs de la forêt de Hayes à Velaine-en-Haye (54).

Les enfants ont fait les acrobates dans les différents parcours proposés dans les arbres ainsi que sur les tyroliennes. Ils ont pu ainsi évoluer de branche en branche en toute sécurité, dans une zone de parcours jaune qui était réservée à leur tranche d'âge.

Une activité sportive et ludique qui a beaucoup plu à tous, sur une journée passée trop vite.

→ SORTIE DES CM2 AVEC LE SOUVENIR FRANÇAIS D'AUGNY



Le mardi 23 mai dernier, nous sommes allés en sortie scolaire avec des membres du Souvenir Français d'Augny. Tout d'abord, nous avons pris le bus pour nous rendre au fort de Liouville, près de Saint-Mihiel. C'est un ouvrage dans lequel des soldats français ont vécu pendant la première guerre mondiale. C'était incroyable ! Nous avons pu visiter les chambrées, les cuisines, une ancienne poudrière et une tourelle renforcée. Il y avait même un espace

réservé aux chauves-souris. J'avais un peu le vertige en passant sur les passerelles qui surplombaient des énormes trous provoqués par des obus. Après cette visite, nous nous sommes rendus dans le village de Marbotte pour le repas. Nous nous sommes régalés. Puis nous sommes partis visiter le musée où nous avons vu des costumes militaires et des armes de la Grande Guerre.

Ensuite, nous avons visité la chapelle de Marbotte dans laquelle, pendant la guerre, ont reposé les cadavres de certains soldats français ramenés des lignes de combat en attendant que leur tombe soit prête dans les cimetières environnants.

Un peu plus tard, nous sommes allés déposer une gerbe au cimetière. Nous avons fait une minute de silence en mémoire des soldats morts sur les champs de bataille et nous avons chanté la Marseillaise. Pour terminer la journée, nous avons découvert les tranchées allemandes et françaises et nous sommes allés au mémorial américain du Mont Sec. **C'était vraiment une bonne journée pour laquelle nous remercions le Souvenir Français d'Augny.**

La classe de M. Barbier

→ LA SANTÉ EST UN BIEN PRÉCIEUX DONT IL FAUT PRENDRE SOIN DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.

La santé est un bien précieux dont il faut prendre soin dès le plus jeune âge. C'est pour cela que les élèves de CE2 de M. Lewis et de M^{me} Friang ont participé au concours scolaire de création artistique en éducation à la santé organisé par la ligue contre le cancer. Le thème de cette année portant sur **l'activité physique**, les élèves ont décidé de réaliser un jeu de société de questions/réponses et défis. Ils se sont vus attribuer le deuxième prix de leur catégorie, récompensant leur investissement

et le magnifique travail réalisé. La récompense est un chèque de 300 € qui permettra d'acheter de nouveaux jeux pour se dépenser davantage dans la cour de récré.



→ A.P.E. (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

L'APE, ce sont, avant tout, des parents bénévoles, élus ou non au sein du conseil d'école, qui se rendent disponibles en fonction de leurs envies afin de pouvoir partager avec leurs enfants des activités au profit des écoles.

Les actions déjà menées par l'A.P.E. :

✦ Le marché de Noël a lieu le dernier week-end de Novembre. Les grands et petits confectionnent des objets, d'autres nous montrent leurs talents culinaires. Le bénéfice (600 euros ces deux dernières années) apporte une aide supplémentaire aux enfants de CM2 qui partent en classe de neige.

✦ La 1^{ère} fête de carnaval en mars 2017 : déguisements à l'honneur, jeux de groupe, confection de masques et goûter.

✦ Traditionnelle chasse aux œufs dans le parc Simon avec le Comité des Fêtes, vente de crêpes, atelier dessins, chamboule tout. Une somme de 150 euros a été remise aux écoles.

✦ La fête Patronale a lieu le dernier week-end de juin, et l'école dispose des installations municipale depuis trois ans, pour y faire la fête de fin d'année.

✦ Le spectacle des enfants a lieu le matin, suivi du traditionnel et convivial barbecue avec la participation fidèle du traiteur Pascal GALL. Suit alors, l'après-midi, une kermesse très appréciée des enfants. Le club « ados » du péricolaire y apporte son aide. Cette fois, le bénéfice de cette belle journée aidera (2000 euros l'an dernier) les écoles maternelles et primaires à financer les sorties scolaires, les spectacles et les transports en bus.

Nous vous souhaitons de belles vacances estivales dans l'attente de la rentrée le 4 septembre 2017 où nous serons heureux de vous offrir le café et les gâteaux dès 8h30.

→ FÊTE DE L'ÉCOLE

L'année scolaire s'est terminée dans la joie et la bonne humeur.

La fête des écoles a été une belle réussite. Sur deux demi-journées, toutes les classes ont pu présenter leur spectacle de fin d'année à un public venu très nombreux les applaudir.

Puis la kermesse s'est ouverte et a proposé de nombreuses animations.

Au nom de tous les parents, la présidente de l'APE a remis une rose à chaque membre du corps enseignant.



→ SORTIE À MALBROUCK



Les classes de CP / CE1 de M. Huysentruyt et de CE1 / CE2 de M. Boissenin, se sont rendus mardi 13 juin 2017, à l'occasion de la sortie pédagogique de fin d'année, au château de Malbrouck à Manderen.

Les élèves ont pu découvrir les vies successives du château, avant de profiter d'une visite guidée passionnante consacrée aux héros de bande dessinée. La journée s'est achevée par une balade sous un temps estival pendant laquelle les élèves ont pu profiter des magnifiques paysages transfrontaliers.

Les enfants sont revenus épuisés mais enchantés de cette expérience.

→ BILAN DE L'ANNÉE

Le périscolaire est un lieu de vie, de découvertes, d'échanges pour les enfants qui le fréquentent.

LE PÉRISCOLAIRE C'EST ÉGALEMENT :

- un accueil de 7h30 à 18h30 (18 à 20 enfants arrivent dès 7h30)
- une cantine (97 enfants la fréquentent, soit 18400 repas servis par an)
- des activités (88 enfants y participent après l'école)

Depuis septembre, durant l'accueil du soir de 15h45 à 17h15, les enfants ont pu apprécier divers ateliers en lien avec les associations du village.

- **Pour les moins de 6 ans** : atelier cuisine, éveil musical, atelier manuel, relaxation, prix littéraire et jeux collectifs,
- **Pour les plus de 6 ans** : atelier vidéo-photo, « théâtre sous la pluie », échange avec HANDAS, atelier avec « Arts sans limite », initiation au tennis (association), initiations aux jeux sportifs et atelier jardinage, création de livres, atelier cuir avec une maman, atelier « raku », foot, initiation au Yoga, etc...

PROGRAMME DES PETITES VACANCES ANNÉE 2016/2017 :

ACM d'automne du 24 au 28 Octobre : le thème était la vie de cucurbitacée. Les temps forts de la semaine ont été les décorations des énormes citrouilles du jardin pédagogique. Un atelier cuisine a permis une dégustation de soupe pour les parents. Hugues, du « CPN les coquelicots » est intervenu pour réaliser une animation nature durant une matinée. Enfin une sortie cinéma avec un repas au restaurant a été organisée, nous sommes allés voir « Ma vie de courgette » avec la participation d'environ 17 petits et 23 grands.

ACM d'hiver du 13 au 17 février : Nouveau thème « les Din'augny ». Notons les temps forts de la semaine, ateliers bricolage, land art, cuisine, mosaïque. Une belle sortie à la neige s'est déroulée à Xonrupt-Longemer et les



Equipe du Périscolaire

enfants ont pu profiter d'une journée luge ou raquette en fonction de leur âge. 17 petits et 26 grands ont participé à la sortie.

ACM de printemps du 10 au 13 avril : sur le thème du cirque, un intervenant est venu proposer divers ateliers aux enfants, tels que déguisement, cuisine, art plastique, jeux sportifs, chants et danses.

ACM d'été : du 10 juillet au 04 août : Durant ces vacances les enfants pourront apprécier le monde du spectacle sous divers aspects: conte et musique, film d'animation, reportage et conte avec des marionnettes. Les temps forts durant ces vacances seront une sortie cinéma, une sortie au festival d'art vivant de Maizières, et une autre aux jardins de LAQUENEXY. Un grand spectacle clôturera la dernière semaine.

Enfin le périscolaire c'est aussi des vacances réussies, que partagent 30 chanceux, encadrés par une solide équipe d'animateurs.

ADOS séjour : les jeunes partent cette année en Espagne du 17 au 27 juillet vers deux grandes villes : Barcelone et Valence. Ils participeront à des activités telles que accrobranche, canoë, piscine, plage, aqua parc, et visite des villes.

Les PEP57 ont organisé ce voyage sur trois communes (La Maxe, Bertrange et Augny) en rassemblant 30 jeunes.



Chantal LEMIRE
Adjointe en charge des affaires scolaires
et extra-scolaires

→ LA MAGIE DES OISEAUX À AUGNY

La manifestation du 23/09/2017 à la Salle des Fêtes aura une allure de cabaret. En effet c'est un magicien qui a participé « au plus grand cabaret du monde » qui sera présent à Augny.

Intégré dans la politique culturelle de la commune ce spectacle mérite le détour et c'est pour cette raison que l'idée d'y associer un repas dans une ambiance « cabaret spectacle » nous a paru séduisante.

Allan Hart vous enflamme en produisant miraculeusement de **magnifiques oiseaux** qui se matérialisent dans un arc en ciel de couleurs majestueuses.

La magie des oiseaux d'Allan Hart est un véritable plaisir visuel : des manipulations, une présence scénique exceptionnelle, des productions d'oiseaux à un rythme effréné...

La personnalité d'Allan Hart, son humour et son interactivité avec le public font de ce spectacle un moment exceptionnel de rire et de divertissement !

De nombreux spectateurs seront invités à participer à ses côtés afin de vous proposer un vrai moment de comédie et deviendront les véritables Stars du Show...

Ce spectacle nous oblige d'anticiper les réservations afin de bien organiser la soirée. Aussi pour donner la priorité aux habitants d'Augny, je vous invite à réserver au plus vite à l'aide du bon de réservation que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres ou de le retirer en mairie.

Ne passer pas à côté de cette soirée inoubliable !

Béatrice GLATTFELDER
Adjointe à la Culture



Spectacle réservé aux plus de 16 ans.
Inscription 40 € par personne hors boisson.

→ ASSOCIATIONS CULTURELLES

BATTERIE FANFARE D'AUGNY



LA BATTERIE FANFARE
SAINTE-CÉCILE (BFA) D'AUGNY
ORGANISE LE CONGRÈS NATIONAL
DES BFA À AUGNY

Sous l'impulsion de son président Eric PIROUTET, le congrès national de la confédération des batteries fanfare, a tenu son congrès et son assemblée générale à la salle des fêtes d'AUGNY.

En effet, les efforts n'ont pas été ménagés pour attirer cet événement sur notre commune. L'envie de rapprocher l'organe directeur et ses responsables nationaux, est un moyen de donner de la crédibilité à l'existence des batteries fanfares mais aussi de valoriser la formation auneenne.



« Un projet, une dynamique » tel était le thème du Congrès National organisé le samedi 18 mars. Les différents responsables administratifs, pédagogiques et encadrants de structure ont tour à tour pris la parole pour exposer leur mode opératoire pour développer au sein des différentes structures des projets vivants réalistes et innovants.



Des responsables de batteries fanfares de plusieurs régions sont intervenus pour exposer leur expérience mais aussi leurs attentes vis-à-vis des responsables nationaux et locaux. La présence de Jean FRANCOIS, Conseiller Départemental et de Béatrice GLATTFELDER Adjointe à la Culture a été très appréciée par les organisateurs.

Le samedi soir la salle des fêtes a été le décor d'un formidable concert présentant, pour la première partie une Batterie Fanfare Sainte-Cécile débordante de vitalité, d'originalité et de peps. La seconde partie a vu le regroupement de nombreux musiciens provenant de batteries fanfares du Grand Est, proposant aux spectateurs venus nombreux, un panel de morceaux aussi pétillants qu'entraînants.

Le dimanche matin s'est tenue l'Assemblée générale de la CFBF en présence de monsieur le maire.

Eric PIROUTET président de la BFA et de la CFBF Lorraine, du haut de ses 33 ans, est animé d'une passion pour la musique. Il a été l'artisan de ce rassemblement, porté par une passion indéfectible pour la musique et convaincu de la pertinence de la pérennité des batteries fanfares. Il nous livre l'itinéraire de ce chemin initiatique.

BG : Eric comment êtes-vous venu à la musique ?

J'ai intégré la BFA en 1993 lors de sa création par Jean FONTAINE ; je connaissais Jean pour avoir déjà pratiqué le football à Augny mais aussi au sein du Souvenir français quand j'étais porte-drapeau. Le principal objectif de Jean était de permettre au plus grand nombre d'accéder à la musique gratuitement. Issu d'une famille nombreuse mes parents profitent de cette gratuité pour inscrire 5 de mes frères et sœurs à la BFA ce qui augmente d'un coup l'effectif de la formation au grand bonheur de son Président. Tout d'abord attiré par le tambour je pratique dans un premier temps le clairon pour permettre au groupe de fonctionner. Cette discipline ne me convenant pas j'interromps pendant une année ma participation au groupe pour revenir à mon instrument de prédilection le tambour ; je n'ai plus quitté la BFA à compter de ce jour.

BG : Pourquoi la BFA et pas une autre formation ?

Le premier aspect est un aspect financier. En fait la gratuité m'a permis d'accéder au solfège avec un encadrement

de qualité. Ce sont surtout les personnes rencontrées qui m'ont permis de m'intégrer avec enthousiasme et ancrer mon envie de poursuivre cette aventure au sein de cette famille musicale. Jean FONTAINE et Benoît VERNI ont été pour moi des exemples ; autant d'un point de vue pédagogique que par leurs qualités humaines et professionnelles.

De plus mes goûts musicaux ont toujours été très éclectiques et je n'avais pas forcément envie de m'intégrer dans un groupe de musique en particulier.

BG : Qu'est qui a changé pour vous lorsque vous êtes devenu Président ?

J'ai pris la présidence en 2009 à la suite de Benoît VERNI qui souhaitait la quitter. Une année de doublure à ses côtés m'a permis de bien m'imprégner des impératifs liés à la présidence de l'association.

Les débuts n'ont pas été faciles. En effet, le départ de Benoît coïncide avec une baisse des effectifs et l'absence d'un directeur technique rend la tâche compliquée. La baisse d'effectif nécessite une adaptation du répertoire, un investissement conséquent au niveau de l'encadrement technique.

Mais malgré ces aléas, persévérance et remise en cause me permettent de gagner en confiance et de poursuivre cette belle aventure.

Le rôle de président m'a permis d'acquérir une bonne dose de diplomatie. La capacité d'écoute est pour ma part essentielle pour bien mener ces missions ; avoir affaire à des jeunes oblige à une adaptabilité de chaque instant.

BG : Comment fonctionne votre formation, quels sont vos plus beaux souvenirs au sein de la BFA ?

Les cours de l'école de musique se déroulent le mercredi. Ils sont encadrés par un professeur de solfège diplômé et un professeur de cuivre épaulé par un second. Les cours de percussion sont dispensés par moi-même, un second m'apporte son aide.

Il y a deux répétitions par semaine, le mercredi et le vendredi.

Les élèves sont présentés chaque année individuellement au concours jusqu'à l'acquisition du diplôme de 4^{ème} année.

La présentation au concours régional d'ensemble nous a permis en 2016 d'accéder à la division supérieure (4^{ème} niveau).

Quant à mes plus beaux souvenirs ils sont nombreux :

- l'adhésion à la Confédération Française des Batteries Fanfares qui a permis la rencontre avec d'autres BF
- la présentation au concours national à Paris
- la création de notre CD
- l'accès au niveau fédéral de ma formation
- la rencontre de mon épouse également membre de la BFA

Vie culturelle

BG : Comment voyez-vous l'avenir de la BFA dans une société de zapping culturel qui privilégie les musiques nouvelles.

Je me suis engagé sur des projets nouveaux qui permettent d'apporter une nouvelle image de la BFA par exemple la présence de notre formation à **POKEYLAND** avec aubade et initiation aux instruments ou la participation au **Festival CABANES** en 2017 à Petite Rosselle.

Toutes ces expériences donnent un nouvel essor à notre formation.

BG : Le congrès du mois de mars à Augny a dévoilé des expériences innovantes avec la combinaison de plusieurs disciplines autour de la musique. Quels sont vos projets d'avenir pour votre formation ?

Ce qui freine notre développement c'est le manque de bénévoles notamment pour la participation aux Nouvelles Activités Périscolaire qui pourrait booster nos effectifs. Je pense que l'école est un moyen incontournable pour donner l'envie aux plus jeunes d'intégrer la BFA.

D'autres formations ont fait l'expérience d'associer le chant ou la danse à leur formation musicale ces exemples sont à creuser à Augny.

Nous comptons nous rapprocher du groupe **BLUES BAZAR** qui est installé à Augny pour tenter un mélange des genres musicaux, affaire à suivre !

BG : Quel message souhaitez-vous faire passer auprès des jeunes qui auraient encore des réticences à rejoindre la BFA ?

Chassez de vos têtes l'aspect militaire des BF. Même si leur origine est bien militaire, l'évolution des créations pour BF a complètement changé l'offre musicale.

Au cœur de la BFA les jeunes reçoivent des cours gratuits de solfège et d'instrument par des professionnels.

La BF est une véritable famille. A Augny les membres ont de 9 ans à 43 ans. La moyenne d'âge est relativement jeune et tous pratiquent ensemble la même activité.

Plus l'effectif est important, plus les possibilités sont nombreuses au niveau du choix des morceaux comme dans la présentation, les déambulations en extérieur qui nécessitent également un certain effectif.

La musique, ce n'est pas compliqué il faut simplement travailler pour obtenir du résultat. Au sein de notre formation on apprend aux jeunes que les efforts et le travail payent !

N'est-ce pas une bonne école de la vie ?

MERCI à vous pour cet entretien
Béatrice GLATTFELDER



Pour tout renseignement :
passiondanse57@gmail.com

*Toute l'équipe de PASSION DANSE
vous souhaite un bel été !*

PASSION DANSE



Le gala de fin d'année de l'association, dont la deuxième partie avait pour thème le cirque, a remporté un très vif succès. Les danseuses et danseurs qui ont évolué sur scène, nous ont offert un magnifique spectacle haut en couleur et

ont été chaleureusement applaudis par un public venu très nombreux.

Afin d'accueillir un maximum de spectateurs, le gala 2018 se déroulera sur 2 jours. Une partie des chorégraphies ont été présentées lors de l'inauguration de la fête patronale le vendredi 23 juin.

Pour les personnes désirant se réinscrire pour la nouvelle saison, nous aurons le plaisir de vous accueillir le 2 septembre de 15h00 à 17h00 dans la salle de danse située à l'espace Mazenod. Dès la rentrée, une nouvelle activité vous sera proposée le mercredi après-midi de 15h45 à 16h30 : la Baby Danse pour les enfants de 3 ans scolarisés.

A NOTER : la Baby Gym change d'horaire ; elle aura lieu désormais le mercredi après-midi de 15h45 à 16h30. **Reprise des cours le lundi 11 septembre.**

→ ASSOCIATIONS CULTURELLES

ARTS SANS LIMITE

ARTS SANS LIMITE vient de clôturer une année riche en événements culturels mais aussi en voyages qui ont permis de découvrir des lieux magiques, remplis d'histoire et de partager des moments savoureux et amicaux.

✦ **7 janvier** : visite de l'exposition Emile Friant à Nancy.

✦ **20, 21 et 22 avril** : PRAGUE

Très beau voyage, qui a laissé des bons souvenirs aux participants. Belle expérience, et quelques projets sont déjà à l'étude pour 2018.

✦ **13 et 14 mai** : Peinture au Jardin des Traces à Uckange

Les expositions :

✦ **1 et 2 avril** : Peinture et bien-être.

Beaucoup de visiteurs ont apprécié ce 1^{er} salon du bien-être, dans le magnifique cadre qu'offre la chapelle de l'Espace Mazenod, en combinaison avec l'exposition de l'atelier peinture : Les Remarquables

✦ **Les 3 et 4 Juin**, dans le cadre des RDVJ, les Remarquables ont invités les Arts du monde et des artistes venus de la région, certains connus sur le plan national et enfin, comme Hassan Maassoudi, sur le plan mondial.



→ UN WEEK-END DE ZÉNITUDE

Les 1^{er} et 2 avril, Arts sans Limite a présenté son exposition annuelle de peinture, mais pas que, dans la Chapelle de l'Espace Mazenod. La présidente, Christiane Demonchy nous en parle.



Quel a été le thème retenu cette année ?

Le thème retenu s'exprime en 3 lettres « ZEN » : les tableaux inspirent le calme, le repos, le bonheur et la joie de vivre.

Il n'y avait que des tableaux ?

Non, nous avons innové : cette année l'exposition a été couplée avec un salon du Bien-Être. En totale adéquation avec les œuvres des peintres d'ASL, Martine Castello, sophrologue-relaxologue certifiée RNCP, a invité des professionnels de la santé et de la nature.

Vous avez pu découvrir et tester tout ce qui contribue au bien-être physique comme intellectuel : Sophrologie,

Ayurveda, Reiki, Hypnotiseur, Bougies, Kobido, Yoga, Jardins zen, Yoga du rire, Méthode thérapeutique par le champs informationnel, Thérapie par le son (bols chantants tibétains), Thérapie par les organites et musique de guérison, Bijoux magnétiques, Minéraux, Savons naturels, phytothérapie, Gamme de produits à l'aloé véra, Coach de vie, sport, bien-être, alimentation bien-être par les plantes, thérapie manuelle et énergétique, décoration d'intérieur (terrariums), livres et musiques bien-être, le tout sur un mode d'échange, de conseils, de démonstrations, de conférences et de séquences d'essai.

Des conférences ?

Oui, des conférences ont été organisées le samedi, sur le Yoga du rire, l'hypnose, et sur le voyage au cœur du monde quantique.

Un salon de thé a proposé du vrai thé marocain, et des petits gâteaux à déguster.

➔ CULTURE QUAND TU NOUS TIENS !

Voici le premier semestre 2017 déjà écoulé et 3 événements culturels proposés sur notre commune. Une chorale VIBRATION le 21 janvier 2017 a permis aux 150 spectateurs présents de reprendre à l'unissons les « standards » de la chanson française sur le thème « un air de famille ».

Créé en 1984, le CHŒUR MIXTE VIBRATIONS est originaire de FLEURY et appartient à l'Association « LA VILLAGEOISE ». VIBRATIONS a organisé pendant 10 ans CHANTONS NOËL A METZ. Il participe activement aux projets de Résonances Lorraines tels que « Lorraine de chœur », 2000 choristes au Galaxie...

Chef de chœur de Vibrations depuis 22 ans déjà, Anne VICTORION a tellement aimé ça qu'elle en a fait son métier ! Actuellement en poste à Maizières-les-Metz et en Meuse, elle aime transmettre sa passion des mots et des émotions mis en chanson... Elle est aussi la Présidente de Résonances Lorraines

« Je n'envisage pas un instant de vivre sans musique. Elle fait partie de moi. Les répétitions sont des instants précieux. Mon plus beau cadeau est de voir mes choristes heureux après un spectacle.



Après la chanson le théâtre avec une pièce « **SE TAIRE TU PARLES** » proposé par Théophile Choquet, Justine Rouet Chabaux le 25/03/2017. Sur scène deux jeunes artistes ont mis en scène dialogue surprenant et survolté, où le comique se dispute à l'absurde, à mi-chemin entre Beckett et Audiard.

Comment traduit-on le silence de l'autre sans basculer vers l'absurde ? Un instant théâtral surprenant, étonnant, parfois dérangeant pour certains mais qui ne laisse pas indifférent en tout cas.

Ces 2 artistes originaires de Lorraine ont fait du théâtre leur métier. Tous deux installés sur Paris ils créent jouent inventent et s'initient à toutes les techniques et évolution du spectacle vivant. Leurs réalisations et productions sont aussi diverses que surprenantes. Nous avons eu le plaisir en 2016 de recevoir Théophile Choquet accompagné de Leyli Karryeva au violon pour l'interprétation du Cantique des Cantiques. Cette prestation nous avait transportés avec volupté dans le plus bel hommage de l'hymne à l'amour. Ce qui reste prioritaire aux yeux de ces jeunes artistes réside bien dans le plaisir du partage et de l'échange avec le public.



Pour terminer ce semestre culturel c'est un groupe de musique « **LE SYNDROME DU CHAT** » qui a enchanté les spectateurs présent le 27/05/2017 à la salle des fêtes. Un week-end de 4 jours et une météo caniculaire ont limité le nombre de spectateurs à cette soirée. En effet c'est devant une soixantaine de personnes que ce concert s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse

et intimiste. Animé de l'énergie rock de la chanson, ce groupe propose une chanson vivante et singulière autour des textes de Simon Claude

Depuis 2007 ce quartet évolue sur les scènes des Pays de la Loire, il a à son effectif 3 albums « **La pluie dans les poches** », « **For intérieur** » et enfin « **Les Cris** », qui lui confère une renommée dans leur giron nantais mais aussi sur l'ensemble de l'hexagone. Sur scène ils ont partagé devant nous une franche bonne humeur et une énergie communicative doublée d'une tendresse infinie. L'humanité des textes et le soin des arrangements musicaux ont fait de cette soirée un véritable régal.

Béatrice GLATTFELDER
Adjointe à la Culture



MANIFESTATIONS CULTURELLES A VENIR :

23/09/2017 : Soirée magie avec dîner spectacle
« Allan HART »

28/10/2017 : Soirée théâtre « Un p'tit coin de paradis » avec la compagnie Les Uns, les unes

18/11/2017 : Concert de jazz manouche, flamenco, musiques du monde avec KADER FAHEM TRIO

Venez nombreux !

→ RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Ils se sont déroulés les 2, 3 et 4 Juin, sous un ciel tantôt clair, tantôt menaçant et froid le dimanche matin. Mais l'après-midi, le soleil est apparu et avec lui, de nombreux visiteurs sont arrivés et ont pu profiter des animations présentes dans l'espace Mazenod et dans le parc, non sans être passés par la chapelle où l'atelier Arts sans Limite, dirigé par Abidin Gül, avait invité les « Arts du Monde ». Très belle exposition préparée, entre autres, par Christiane Demonchy, Présidente de l'association ASL.



Dans le parc, les enfants ont largement profités des poneys, pendant que les adultes arpentaient les allées du parc Simon, ou accompagnaient Nicole et Monique dans leurs visites guidées.

La bibliothèque fêtait ses dix ans de présence dans son nouveau local, en présentant un stand de livres à consulter ou des livres et revues offertes par tous et à emporter.



Les grands jeux en bois ont connu une belle affluence. Le « théâtre sous la Pluie » a présenté les Fables de la Fontaine, les danseurs Grecs ont fait danser les Aunéens, le tout accompagné par les rythmes musicaux du groupe « Les Tapageurs »

Ce fût enfin l'occasion d'inaugurer les belles sculptures qui désormais resteront dans le parc, puisque acquises par la municipalité. Les frères PERRIN, Emmanuel et Fabrice, artistes Vosgiens, en sont les auteurs.



Mais cette manifestation avait débuté Vendredi 2, avec tous les enfants des écoles et les résidents de la M.A.S HANDAS .

Le thème de cette année était « le partage » et les écoliers avaient tous fait un dessin sur le sujet, dessins qui furent rassemblés en banderoles et installés dans le parc.



Ce fût l'occasion, pour chaque classe, de venir contempler les œuvres de chacun et participer à un petit goûter.

Et le mot « partage » a eu tout son sens quand les élèves de CM2 sont arrivés en accompagnant les résidents de la MAS et en poussant leurs fauteuils.

→ INTERVIEW DU PRÉSIDENT DU FOOTBALL CLUB D'AUGNY

BG : Monsieur CASIER bonjour, vous êtes président du club de foot d'Augny depuis juin 2016, pourriez-vous nous dire comment vous êtes arrivé sur notre commune.

PC : J'étais déjà engagé dans le monde du foot puisque président du club de football de Jouy-aux-arches jusqu'en 2011. Pour des raisons de différence de vision de l'avenir du club, j'ai quitté ce dernier. J'ai alors été sollicité par le président d'Augny de l'époque, Monsieur Christian MEHLEM pour entraîner l'équipe réserve, puis par la suite les U19.



BG : Comment s'est passé cette période d'intégration au sein du club, qu'avez-vous tiré comme bénéfice de cette expérience ?

PC : Pour moi, ce qui reste le plus compliqué pour un encadrant sportif, c'est de maintenir la motivation chez les joueurs. En effet le football n'est plus ce qu'il était auparavant. Les personnes viennent pour se défouler mais n'ont pas forcément l'esprit d'équipe ni le culte du résultat chevillés au corps. Cet état d'esprit ne favorise pas la cohésion dans un groupe.

BG : Pourtant cela ne vous a pas empêché de postuler au poste de président après le départ de M. Willette ?

PC : J'ai épaulé Martin pendant une demi-saison, et quand il a souhaité partir pour des raisons personnelles en juin 2016, je me suis présenté car je souhaitais donner un nouvel élan au club, et il n'y avait pas d'autre candidat au poste de président.

BG : Quelles sont vos ambitions pour ce club ?

PC : Pour ma part, ce qui me tient à cœur, c'est de favoriser l'intégration des jeunes au sein de notre club. Apporter la rigueur et le sérieux nécessaires à une bonne intégration sportive et à un bon état d'esprit chez les plus jeunes.

BG : Quelle méthode avez-vous commencé à mettre en marche pour obtenir des résultats ?

PC : Tout d'abord ce qui me semble être prioritaire dans cet objectif, c'est de former des jeunes encadrants. En effet pour les plus jeunes footballeurs il est important qu'ils soient encadrés par de jeunes entraîneurs. Ces derniers doivent être bien formés aux méthodes éducatives et pédagogiques liées à la pratique du football. J'ai la chance d'avoir 3 personnes qui ont joué le jeu et suivi la formation dispensée par la ligue lorraine de football. Ils ont à présent obtenus les compétences qui leur permettent d'encadrer dans de meilleures conditions les catégories U6 à U9 et U19.

BG : Comment est structuré votre club ?

PC : Aujourd'hui nous sommes dans une dynamique positive avec 130 adhérents. Ce chiffre est en constante augmentation. Nous avons organisé l'an dernier une journée portes ouvertes qui a attiré beaucoup de monde, cela nous a permis de tripler l'effectif chez les jeunes. Sinon nous comptons 8 équipes réparties de la façon suivante :

- les vétérans - l'équipe sénior A engagé en 2ème division
- l'équipe sénior B engagé en 3ème division
- l'équipe sénior C engagé en 4ème division - U19 - U10 (jumelé avec Cuvry) - U8/U9 - U7/U6

Notre comité est composé de 15 personnes, parmi elles quelques jeunes auniens bien engagés dans la vie du club.

BG : Quels résultats obtiennent ces équipes ?

PC : Les résultats sont variables suivant les équipes, les équipes seniors se situent plutôt en tête de classement. Ce qu'il faut savoir c'est que la montée d'une division à l'autre dépend du positionnement des équipes engagées. En effet, l'équipe sénior B, même si elle obtient de bons résultats, ne peut monter dans la division supérieure si l'équipe sénior A en fait de même. Pour les plus jeunes (U6 à U9) ils participent à des plateaux sur le secteur de Metz (il n'y a pas de classement). Il faut favoriser le jeu et le plaisir avant le résultat. Pour les U10, U19 et vétérans ils sont engagés sur un championnat à 2 phases (automne et printemps) ce qui leur octroie un positionnement en fin de saison et un titre correspondant à leur classement.

BG : De quelles communes viennent ces joueurs ?

PC : Chez les adultes, la plupart viennent de Metz. Les autres sont originaires des communes périphériques : par contre pour les enfants la majorité est originaire d'Augny.

BG : Que pensez-vous des installations mises à disposition par la commune ?

PC : On ne peut qu'être très heureux de jouer sur un stade synthétique de cette qualité. C'est un très bel outil de travail. Les clubs alentours nous l'envient et cette installation a sans aucun doute joué dans l'évolution de nos effectifs. A présent nous n'avons qu'une hâte c'est de voir les vestiaires se construire pour compléter ce plateau sportif et répondre aux normes exigées par notre fédération.

BG : Quelles sont vos projets pour votre club ?

PC : Pour ma part, comme je l'ai déjà mis en avant précédemment, ce sont les jeunes qui font l'avenir d'un club. C'est pourquoi je cherche absolument à favoriser la formation de mes encadrants pour donner un essor à l'école de football. Il faut consolider nos effectifs et mettre « le paquet » sur les U19 qui sont l'avenir de notre club. J'aimerais beaucoup voir évoluer les effectifs auniens et je pense que l'école en est le moyen. Proposer des ateliers

« découverte » en partenariat avec l'école d'Augny est une façon d'attirer des futurs footballeurs ou footballeuses. Car en effet le foot n'est plus que l'affaire des garçons, le football féminin se développe et nous avons d'ailleurs 2 filles qui ont rejoint nos rangs depuis cette saison.

BG : Qu'est ce qui pourrait freiner cette ambition ?

PC : Comme tout le monde le sait, l'argent est le nerf de la guerre. Pour faire fonctionner ce club nous avons besoin d'environ 21000€, les coûts de fonctionnement sont énormes et incontournables pour la plupart.

Alors même si nous bénéficions de bonnes subventions du département et de la commune il nous faut impérativement trouver des moyens annexes pour équilibrer notre budget. Alors nous prévoyons l'organisation de manifestations. Une soirée dansante est programmée le 21/10/2017 et des plateaux U6, U7, U8 et U9 organisés les 16 et 17/06 prochains.

BG : Et bien il me reste à vous remercier et à vous souhaiter une belle réussite au sein de votre club.

→ CSJ SECTION RUNNING : 13^{ÈME} EDITION DE LA ST-BLAISE

Un Week-End sous le signe des élections présidentielles, le premier grand pont de mai et un temps pas très favorable ne nous ont pas empêchés de faire notre manifestation et d'avoir 371 inscrits pour 348 classés. Tout s'est déroulé parfaitement, une légère pluie d'avant course avait rendu le terrain souple à souhait et abaissé la température, ce qui a permis aux coureurs de ne pas lutter contre la chaleur et d'utiliser toute leur énergie à arpenter les quelques bosses qui jonchent notre parcours de 15.2 km.



2017 confirme aussi la tendance amorcée depuis maintenant 3 ans, une présence accrue et de qualité des compétitrices, 31 % des inscrits cette année. Le Trail, qui est resté longtemps masculin, se féminise et nous en sommes

ravis. De même que ces dames qui se voient fleurir les bras grâce à notre partenaire les Ets Bichwiller que nous remercions encore pour leur implication et leur fidélité.

Les résultats pour cette année sont :

• **SCRATCH GÉNÉRAL :** 1^{er} Mickael GODART en 57'59", 2^{ème} Sébastien DERBANNE en 58'35" et 3^{ème} Théophile BREUZIN en 1h02'28"

• **SCRATCH FÉMININ :** 1^{ère} Charlotte SOUPART en 1h10'53, 2^{ème} Marjorie THOMAS en 1h12'28" et 3^{ème} Clotilde GALLET en 1h14'43".

Bravo à tous pour ces performances, sans oublier nos deux V4, c'est-à-dire des coureurs âgés de plus de 70 ans : Abdelkader KENANE boucle les 15.2 km en 1h39'24" à **79 ans !!** à la 280^{ème} place à 9.11km/h de moyenne et Gilbert GREMILLET, fidèle de la St-Blaise depuis de nombreuses années et qui termine à **74 ans** en 1h41'54" à la 300^{ème} place. Un grand respect pour ces 2 messieurs, absolument humbles et sympathiques, qui nous prouvent, si besoin est, que le sport entretient le corps et l'esprit.

Comme chaque année pendant que les grands se disputent les collines environnantes, les plus petits, du CP à CM2, se mesurent sur quelques courses organisées gratuitement dans le parc Simon. Cette année plus de 55 enfants se sont retrouvés pour en découdre sur les différents parcours adaptés à chaque niveau et se sont vu remettre médailles, lots et collation à l'arrivée.

Encore un grand merci à l'ensemble des acteurs de cette course, que ce soit les membres du club, les bénévoles, les services techniques des communes de Jouy aux Arches et Augny ainsi que l'ensemble de nos sponsors (Chullanka – UEM - Conseil Régional - les Ets Bichwiller –BPALC – ACEF – La Commune d'Augny) sans qui cette manifestation ne pourrait pas se faire pour le plus grand bonheur des coureurs.

Nous sommes un petit club, dont le but est de courir ensemble sur le domaine d'Augny et des environs et de faire vivre la course de la St Blaise le premier WE suivant le 1^{er} mai de chaque année.

Si vous souhaitez nous accompagner et venir courir, le RDV est fixé le dimanche matin place St Jean à 9h00 en été (9h30 en hiver, hors courses auxquelles nous pourrions participer et qui nous empêcheraient d'être présents).

Aller visiter notre site sur www.lasaintblaise.fr et nous vous donnons RDV l'année prochaine.



➔ TENNIS CLUB D'AUGNY : LE CLUB D'AUGNY EST CHAMPION DE MOSELLE PAR ÉQUIPES MIXTES 2017 !

Ce dimanche 2 avril dernier s'est tenue sous un beau soleil printanier la finale de cette compétition opposant le TC AUGNY au TC OETING.



Notre club représenté par Brigitte ZIMMER classée 15/5, Antoine TORNABENE 30/3 et Philippe GAUSSENT 30/1

sous le capitanat de Patricia VILLOUTREIX ont effectué une véritable démonstration de force face à leurs valeureux et sympathiques adversaires en remportant leur 3 simples en 2 sets secs.

Sur les magnifiques courts rénovés extérieurs en terre battue synthétiques, baignés d'un soleil généreux, les passing, services et volées fusaient et permettaient de bénéficier d'un superbe spectacle.

Dans un réel esprit de fair play.

Seul petit regret, les spectateurs étaient majoritairement du côté visiteur puisque près d'une quinzaine de supporters d'OETING avaient fait le déplacement du côté de la Ramotte.

Passés les efforts sportifs, place aux festivités gourmandes puisqu'un buffet fut servi regroupant les 2 équipes et leurs fans, les dirigeants des 2 clubs, l'adjointe M^{me} Béatrice GLATTFELDER représentant le Maire d'AUGNY et le Président du Comité de Moselle de Tennis Jean-Paul JATON assisté de Serge LOMBARD venu en ami et voisin en tant que responsable de secteur du CD 57.



➔ CSJ AUGNY BASKET



Le CSJ Augny Basket termine enfin sa longue saison à la quatrième place du championnat de PRSM.

Habitué des podiums, c'est un vrai coup dur pour l'équipe, qui a vu perdre ses coéquipiers et amis pour de longs mois, voir plus. Toute la structure du club est de ce fait remise en question. Un gros travail cet été va devoir être fait afin de pouvoir présenter une nouvelle équipe en compétition l'année prochaine !

Tout amoureux du basket souhaitant s'inscrire dans notre club sera le bienvenu !



→ LIGNE DE MIRE

La saison bat son plein à la Ligne de Mire et les compétitions ont débuté. Nous avons de nouveau de bons résultats en T.A.R. (Tir aux Armes Réglementaires) dans les options précision et vitesse militaire, épreuves dans lesquelles nous nous sommes spécialisés en y présentant cette année 16 participants.



En avril aux départementaux une médaille de bronze en précision pour Fernandes Didier et une médaille de bronze en vitesse militaire pour Éric Koch.

En juin aux régionaux en vitesse militaire, une médaille d'argent pour Éric Koch et une de bronze pour Richard Perrin.

Nous espérons avoir des sélectionnés pour les championnats de France qui auront lieu cette année à Volmerange les Mines en juillet.

L'amélioration de notre club se poursuit, nous continuons d'entretenir et d'embellir les bâtiments que met la commune à notre disposition. Après avoir créé un bureau et une petite salle de réunion, nous devons maintenant nous attaquer à la récupération des projectiles tirés. Ce sera encore un gros investissement pour le club.

Nous rappelons que les Aunéens restent prioritaires, malgré le fait que l'accès aux adhésions soit encore actuellement soumis à une liste d'attente.

D'autre part, c'est toujours bien volontiers que nous

accueillons toute personne désirant simplement visiter le club pour se faire une idée, de préférence les samedis entre 10h et 12h, c'est dans ce créneau qu'il y a le plus de chance de trouver un responsable pour vous faire effectuer cette visite.



Vous pouvez aussi faire mieux connaissance avec notre club en consultant notre site internet :

lalignedemire.com

Rendez-vous à la station hertzienne ou contactez par téléphone ou par courriel :

Pierre Jammart au 06.80.33.35.69
JammartPierre@numericable.fr

→ YOGA

La pratique du Yoga permet d'apprendre à ressentir son corps, à le détendre, à ralentir ses gestes, à porter son attention à sa respiration, à maîtriser la parole, à goûter le silence.

Grâce à des mouvements et des danses, des moments de retour au calme et de la relaxation, organisés selon une structure particulière, pratiqués en musique selon la pédagogie particulière du yoga derviche, on éveille des ressources qui vont nous aider à mieux gérer le stress quotidien.

Lorsque le corps est détendu, les émotions apaisées, le cerveau peut mieux fonctionner.

Ainsi une pratique régulière contribue à une meilleure concentration, une confiance en soi retrouvée, une amélioration des relations avec les autres.

TÉMOIGNAGE DE QUELQUES ÉLÈVES:

A.: Je gère mieux les problèmes au travail grâce à une pratique quotidienne. Je pratique tous les jours un exercice qui s'appelle l'hygiène énergétique. J'ai beaucoup plus d'énergie. Je pratique cet exercice 2 ou

3 fois dans la journée lorsque je rencontre des difficultés avec l'équipe que je manage.

P. : J'ai arrêté les somnifères depuis que je pratique le yoga et mes problèmes de panique ont disparu.

B. : Je pratique un exercice tous les matins et j'ai constaté une plus grande énergie.



→ 700 € POUR LE PÉRISCOLAIRE

En présence de Chantal Lemire, conseillère municipale, Florent Gergoine, président des Anciens Combattants UNC et son comité ont remis un chèque de 700 € à Aline Balosso, directrice du périscolaire. Il s'agit d'une partie du bénéfice du loto organisé par l' UNC. Cette somme permettra de participer au financement du séjour en Espagne du 17 au 27 juillet pour les jeunes du périscolaire.



→ A L'HONNEUR



La commémoration du 72^{ème} anniversaire de la victoire de 1945, organisée conjointement par la mairie d'Augny et l'UNC a permis de distinguer un membre des Anciens Combattants, section d'Augny et des Villages de la Côte. C'est ainsi que le caporal-chef Richard Drehlich s'est vu remettre la médaille d' Outre-Mer par le Général Phillbert, au monument aux Morts, en présence des personnalités civiles et militaires, avec la participation de la Batterie-fanfare Sainte Cécile.

→ UNC : JOURNÉE DU SOUVENIR

Comme les années précédentes et pour respecter la tradition, le Souvenir français organise, en partenariat avec la journée de clôture de la fête patronale par une messe pour les défunts de la commune et pour les victimes de guerres, mortes pour la France.

Après la messe la population était invitée au monument aux morts. Ce n'est pas moins de 20 drapeaux avec leur délégation qui ont honoré cette cérémonie mémorielle, animée par la Batterie fanfare d'Augny. Notons la participation de toutes les classes de l'école. Les petits ont déposé des œillets au monument aux morts, suivis d'un dépôt de gerbes de fleurs de la mairie et du Souvenir français. Après la minute de silence, la classe des CM2 a chanté la Marseillaise et la population présente a repris le refrain.

Trois élèves ont lu un remerciement au Souvenir français pour la sortie pédagogique et de mémoire du 23 mai dans le Saillant de St Mihiel, au musée de Marbotte, au fort de Liouville, sur le champ de bataille du Saillant et la visite au monument US de Montsec.

Après les discours, le diplôme du Souvenir français a été remis à Jean Muller, à l'abbé Thierry Min et aux services techniques de la commune. La médaille de bronze du



Souvenir français a été remise à Michel Moccand et Alain Laplace. Le verre de l'amitié a été servi en fin de cérémonie.

→ EUGÉNIE LAPRADE A 101 ANS

Nous avons quitté Eugénie Laprade le 24 mai 2016, sur une interrogation « Il viendra me souhaiter mon anniversaire Monsieur le Maire » ?

Et bien cette année, c'est elle qui l'a accueilli, toute souriante, en disant « Qu'elles sont magnifiques ces fleurs que vous m'offrez et en plus je vais encore être dans le journal » !

A la question sur le secret de sa longévité, elle a répondu sans réfléchir :

« Jamais une goutte d'alcool, sauf un grog quand j'ai la grippe », jamais une cigarette. J'ai beaucoup travaillé dans ma vie et je ne dormais pas beaucoup ; par exemple je partais ramasser des fraises au Saint-Blaise, à 4h du matin, pendant que mes 3 enfants dormaient ».

Des souvenirs, elle en a à la pelle : ses parents, ses 10 frères et sœurs, l'expulsion en 1940, d'abord à Lourdes puis à Saint Sulpice en Haute Vienne. Son mariage puis son retour en 1945 à Augny, dans une des baraques en bois en face du cimetière, construites exprès par la commune pour accueillir les expulsés. Un logement près de l'église pendant 9 ans, enfin la construction de 4 maisons rue de Metz, pour elle et ses 3 frères en 1955.

Elle suit l'actualité, mais n'a pas encore imprimé le nom du nouveau Président de la République ;

« Macron, non je ne connais pas ».

Elle a demandé à François Henrion, le maire, des nouvelles de son papa, lui a parlé du village.



Elle se questionne : « combien d'années vais-je encore vivre ? Ils sont 22 Laprade à m'attendre là-bas (au cimetière), mais je ne suis pas pressée ».

Eugénie Laprade, née Pierquin, a vu le jour le 24 mai 1916 à Aoury, près de Villers-Stoncourt, à 6h, « c'est ma maman qui me l'a dit » souligne-t-elle.

Et cette année, Monsieur le Maire est venu, ce 24 mai 2017, à l'heure où comme tous les jours Eugénie regardait la télévision avec sa fille. Il était midi.

→ REPAS DES ANCIENS : UNE BELLE JOURNÉE



Les premiers arrivaient dès 11h00, les derniers 12h30, il appartenait alors à Béatrice GLATTFELDER, vice-présidente du CCAS de souhaiter aux aînés d'Augny la bienvenue pour ce rendez-vous annuel. (C'est la tradition, François Henrion, le maire, valorise le travail de ses adjoints en leur laissant initiatives, et en déléguant discours, accueil

pour les cérémonies, manifestations ou réalisations dont ils ont la charge).

Sur une population de 382 personnes concernées, 147 ont choisi la formule colis, 102 la formule repas, 133 n'ont pas répondu, des chiffres similaires à l'an passé.

Le CCAS a fait local, puisqu'outre la batterie-fanfare Ste-Cécile qui se produisait à l'ouverture, c'est le traiteur Gall qui s'est occupé du repas, pour la partie musicale et jeux, c'était Dédé, tandis que les colis offerts étaient des produits de l'ESAT de l'Etang de Lachaussée. Une occasion de rendre visible les biens et productions, en accompagnant et en valorisant le savoir-faire local.

Béatrice GLATTFELDER n'a pas manqué de souligner une disponibilité plus grande, depuis sa toute récente retraite... « n'hésitez pas à me contacter en mairie ».

Et cet après-midi de convivialité, ils l'attendaient impatiemment, ils ont mangé, beaucoup parlé et dansé. Ils voulaient tout savoir, Béatrice expliquait.

Béatrice GLATTFELDER

→ ASSOCIATION MODE D'EMPLOI

QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION ?



La loi de 1901 et celle de 1908 en Alsace Moselle permet à 2 personnes au moins de mettre en commun leurs énergies et moyens afin de développer un objectif commun.

FAUT-IL ÊTRE MAJEUR POUR CRÉER UNE ASSOCIATION ?

Non à partir de 16 ans tu peux créer ton association avec l'autorisation de ton représentant légal.

QUELS SONT LES OBJETS DE L'ASSOCIATION AUTORISÉS PAR LA LOI ?

La philosophie des lois relatives aux associations écarte un objet illicite et contraire aux lois, aux bonnes mœurs, à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement.

Donc à partir du moment où l'objet consiste en un partage d'idées et de convictions, de non lucrativité de valorisation des liens entre les citoyens, de construction du tissu social c'est bon

PUIS-JE PARTAGER LES BÉNÉFICES DE MON ASSOCIATION ENTRE MES ADHÉRENTS ?

Non l'association doit être financièrement désintéressé c'est pourquoi il est interdit à une association de distribuer des excédents à la différence d'une société commerciale.

UNE FOIS MON ASSOCIATION CONSTITUÉE QUELLE DÉCLARATION DOIS-JE FAIRE ?

Afin de disposer de la capacité juridique, l'association doit se déclarer préalablement à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social. Les dirigeants doivent faire connaître

- Le titre de l'association et son objet
- le siège social
- le nom, le prénom, profession, domicile et nationalité de ceux qui à un titre quelconque sont chargés de l'administration.

Cette déclaration doit être écrite sur papier libre datée et signée par tous les déclarants

Tout changement survenu dans l'administration de l'association ainsi que toutes modifications apportées aux statuts doivent être signalés à la préfecture dans les 3 mois qui suivent la modification.

Cette déclaration doit être accompagnée des statuts signés et paraphés par deux des déclarants au minimum.

(CERFA N°13973*03)+ CERFA 13971* 03)

Déclaration sur le site directement :

<http://www.service-public.fr>

POURQUOI FAUT-IL RÉDIGER DES STATUTS ?

Les statuts constituent un contrat, la rédaction des statuts est un des moments forts dans la création de l'association, ils ont force de loi durant toute la vie de l'association, ils sont moteur de son fonctionnement institutionnel.

Un règlement intérieur pourra compléter les statuts et préciser les modalités de fonctionnement de l'association, ce dernier est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale.

Les statuts ont « force de loi » une bonne définition du fonctionnement de l'association permettra d'atteindre dans les meilleures conditions qui soient les objectifs assignés par les fondateurs, elle définira les tâches et limitera les querelles intestines.

COMMENT FAIRE POUR RÉVISER LES STATUTS ?



Les raisons de la modification de statut peuvent être diverses : modifier certaines dispositions faire évoluer les règles de fonctionnement et ou de gouvernance, faire évoluer l'objet statutaire, changement de locaux de siège. Toute modification de statut devra se référer aux dispositions inscrites dans la version précédente. Un exemplaire est à adresser au greffe du tribunal dans tous les cas un exemplaire des statuts mis à jour et signé par au moins deux dirigeants doit être joint à la déclaration.

(CERFA N° 13972*02)

UNE ASSOCIATION COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Le fonctionnement démocratique est le plus souvent un gage de réussite du projet associatif.

L'association est dirigée par un conseil d'administration qui est chargé de la mise en œuvre des orientations décidées par l'assemblée générale, il se réunit au moins 3 à 4 fois par an sur demande du président ou au moins un quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, le vote par procuration n'est pas autorisé, la voix du président est prépondérante en cas de partage. La présence de la moitié au moins des membres est nécessaire pour délibérer valablement.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau composé d'un président d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire et s'il y a lieu d'un secrétaire adjoint. Le nombre et la fonction des membres est à apprécier en fonction de la taille de l'association.

Les organes de prise de décision rassemblent tous les membres au travers des assemblées générales.

Pour ce qui est de l'aspect financier, l'association utilise certaines recettes dont seule la cotisation des adhérents est obligatoire. L'obtention de subventions reste de la souveraineté des personnes publiques qui les délivrent. Les dons peuvent entrer dans la comptabilité d'une association.

Toute personne mandatée pour agir au nom de l'association se voit responsable d'un point de vue financier. En cas de faute de gestion ayant créé un préjudice. Toute personne est responsable d'un point de vue pénal en cas d'infraction à la loi ou à un texte réglementaire.

organismes publics un dossier de subvention faisant apparaître un compte rendu financier ainsi qu'un budget prévisionnel.

CERFA 12156-03

UNE ASSOCIATION PEUT-ELLE EXERCER UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ?

Cela n'est pas interdit mais doit être stipulé dans les statuts cela engagera de la part de l'association d'être soumis à des règles fiscales.

COMMENT CELA SE PASSE EN CAS DE DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION ?

En cas de dissolution volontaire, statutaire ou prononcée par la justice, les biens de l'association seront dévolus conformément aux statuts ou, à défaut de disposition statutaire, suivant les règles déterminées en assemblée générale.



Source le kit « Associations mode d'emploi » site des bénévoles et salariés du secteur associatif : www.ame1901.fr

L'ASSOCIATION DOIT-ELLE TENIR UNE COMPTABILITÉ ?

La tenue d'une comptabilité normalisée et gage d'une gestion rigoureuse et de transparence des membres et partenaires de l'association, c'est un préalable en cas de redressement judiciaire ou de conflit postérieur pour éviter que ce redressement ou les conséquences judiciaires ne soient étendus aux dirigeants de l'association.

De plus en cas de demande de subvention l'association doit déposer auprès des



Béatrice GLATTFELDER



→ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

Animation inhabituelle à la salle des fêtes d'Augny, plus de cent personnes étaient présentes pour l'assemblée générale annuelle du Comité des fêtes.

L'enjeu semblait important puisque deux listes étaient en présence ; celle du président du comité des fêtes « d'il y a un an », Hervé Kuntz et celle du président sortant Fabrice Becker-Piroutet.

Les rapports moraux, d'activités et financiers sont presque passés inaperçus, l'enjeu était ailleurs.

Chaque candidat, à la demande de l'assistance, a présenté sa liste, sa feuille de route, ses motivations. Il ne restait plus qu'à passer aux votes.

Une bonne heure plus tard, le résultat est tombé, 148 votants, la liste Hervé Kuntz remporte 55 voix, la liste de Fabrice Becker remporte 86 voix. La liste de Fabrice BECKER est élue.

Dans la foulée, la nouvelle composition du comité des fêtes était donnée : Président, Fabrice Becker-Piroutet; Vice-présidents, André Krakowiak, Yves Huard; Trésorière, Isabelle Guely; Trésorière-adjointe, Mandy Pierronnet; Secrétaire, Audrey Krakowiak; Secrétaire-adjointe, Cindy Noiro.

Et déjà la prochaine manifestation dans le parc Simon était annoncée, le lundi de Pâques de 13h30 à 17h30.

Le Comité des Fêtes dispose d'un local à l'espace Mazenod, ancien bureau de l'amicale des pompiers, son adresse courriel : becker57685@gmail.com, sa page Facebook : comité des fêtes d'Augny.cdf



→ PLUS GRANDS QUE LES VRAIS !

Le comité des fêtes d'Augny a organisé la chasse aux œufs le lundi de Pâques.



Pour sa 4^{ème} édition plus de 160 enfants ont répondu présents malgré les vacances scolaires et une météo froide et pluvieuse. Pour corser cette chasse, 3 œufs d'or avaient été cachés dans le parc Simon afin de permettre à 3 enfants de remporter des paniers garnis de chocolats. Il y avait aussi 2 gros paniers récompensant un dessin et un questionnaire dédiés à ce même parc, tirés au sort.

Les mascottes Jojo et Juju ont su amuser les enfants. Leurs éclats de rire, la convivialité et la bonne humeur de tous et toutes ont permis d'oublier les aléas de la météo et de passer un moment sympathique.



→ CERCLE ST JEAN



23 ASSOCIATIONS

adhérent au Cercle St-Jean d'Augny

12 sections culturelles
& loisirs

11 sections sportives

Le Cercle St-Jean a pour but de renseigner et aider les associations dans leurs démarches, aides à la licence auprès des organismes agréés, distribution des flyers et insertion d'articles dans Augny-flash.

1368 ADHÉRENTS

L'organisation d'un vide-grenier le 10 septembre 2017 et une bourse aux jouets le 5 novembre 2017.

→ LES COPAINS D'ABORD

Très belle affluence au Tournoi de Pétanque des Copains d'abord du 17 juin 2017!

Très belle affluence au Tournoi de Pétanque des Copains d'abord du 17 juin 2017! Le temps s'y est prêté à merveille cette année, ça change du déluge de l'année précédente...Le cadre a changé également, nous avons déplacé le tournoi autour de la salle Jean Diedzic au parc Mazenod. Environ 50 compétiteurs s'étaient déplacés dans la bonne humeur et la convivialité et environ 75 personnes ont participé au barbecue organisé par notre partenaire le restaurant du Soleil D'Or à Augny.

Les gagnants du tournoi 2017 sont Blaise Frédéric et son fils Jérémy.

Les demi-finalistes sont Louis Thierry et Lejeune Fabrice. Bravo à tous les quatre et à l'année prochaine.



→ CLUB DE L'AMITIÉ



Excursion sur le Rhin



Président : M. Yves HUARD
03 87 55 25 37 - 06 50 69 19 64
huard.yves@outlook.fr



Activités proposées :

- Goûters tous les jeudis de l'année. Le premier est offert par la municipalité.
- Repas le troisième jeudi du mois.
- Excursion habituellement courant juin, cette année, croisière sur le Rhin qui a eu lieu le jeudi 1^{er} juin.
- Barbecue au mois de juillet.
- Repas « Gigot » le 3^{ème} jeudi de Septembre et « Beaujolais nouveau » en Novembre.
- Voyage « Seniors » de 8 jours du 23 au 30 septembre 2017, il aura lieu dans l'Aveyron.

Pour entretenir la forme, Yves Huard propose une marche nature de quelques kilomètres tous les lundis de 14H00 à 16H00 si le temps le permet.

Les amateurs de pétanque peuvent se délasser sur un terrain à côté du city-park, qui est à leur disposition.

Activités du Club : Jeux de société : scrabble, tarot, belote, rami, petits chevaux, triominos, chromino.

→ TRADITION DE LA SAINT BLAISE

A Augny, à une date proche du 3 février jour de la Saint Blaise, se déroule une messe avec bénédiction des traditionnels petits pains.

Ce 13 février 2017, le Conseil de Fabrique, comme de nombreux fidèles, a déposé des corbeilles de petits pains devant l'autel pour être bénis par les deux prêtres, Athanase Belei et Thierry Min.

A l'issue de la célébration, les membres du Conseil de Fabrique ont offert symboliquement un de ces petits pains à chaque participant.



→ REPAS DE LA PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE

Le 5 février 2017, **150 personnes ont participé au Repas Paroissial** organisé par le Conseil de Fabrique d'Augny.

Les convives, originaires tant d'Augny que des différentes paroisses environnantes, ont répondu avec plaisir à cette invitation annuelle.

Si l'objectif premier est la rencontre, les échanges, le résultat financier n'est pas oublié pour autant. Ainsi, le bénéfice du repas de janvier 2016 a couvert les frais de réparation de la chaudière de l'église, tombée en panne en septembre 2016 !

Bonne table et bonne humeur ont permis une belle journée. Rendez-vous est pris pour février 2018. Inscriptions ouvertes à tous !



Roland FRANIATTE

President du conseil de fabrique

→ UNE MICRO-CRÈCHE POUR LA RENTRÉE !

Encore quelques petites semaines afin de finaliser l'installation et la micro-crèche ouvrira ses portes !

Les travaux ont d'ailleurs bien avancé : les murs sont tombés, les portes et les fenêtres sont posées, les peintures et les sols sont terminés. Le « nid » des petits sera un espace aéré, très ouvert, aux couleurs tendres, où chaque enfant accueilli pourra s'épanouir et apprendre la vie en communauté. Laura et son équipe sont prêtes à proposer à chaque parent une offre adaptée, afin de respecter l'enfant, ses habitudes de vie et son développement.

Coordonnées :

Micro-crèche Ô'nid des petits
1, rue de la libération
57685 AUGNY
06.75.90.00.51
augny-mc@hotmail.com
Ouverture du Lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30



- ✓ Votre horticulteur depuis 4 générations
- ✓ Large gamme de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces
- ✓ Compositions automnales, chrysanthèmes
- ✓ Replants maraîchers
- ✓ Arbustes originaux

OUVERT TOUS LES JOURS de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

18, rue Saint-Blaise - AUGNY

→ LE PROGRAMME VACANCES POUR LES JEUNES

UN COUP DE POUCE POUR FINANCER VOTRE SÉJOUR

Un programme dédié aux jeunes de 18 à 25 ans avec une aide jusqu'à 150 € de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances)

POURQUOI UN PROGRAMME DÉDIÉ AUX JEUNES ?

Avec 45 % de non-partants, les 18/25 ans représentent la classe d'âge qui part le moins en vacances.

Pour lutter contre cette inégalité, l'Agence Nationale pour les chèques vacances, avec le soutien du ministère en charge du tourisme, lance un nouveau programme d'aide au départ destiné aux 18/25 ans.

Faire découvrir les vacances donne envie de partir ou de repartir ; tels sont les objectifs de Départ 18/25. En complétant les dispositifs déjà mis en œuvre par l'ANCV, ce programme vient renforcer la mission sociale de l'agence.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les jeunes de 18 à 25 ans résidant en France

- ✦ Lycéens, étudiants
- ✦ Contrats d'apprentissage ou d'alternance
- ✦ salariés (public ou privé) demandeurs d'emplois
- ✦ Contrats aidés (emploi d'avenir, contrat de génération)
- ✦ Volontaires service civique

Il s'adresse principalement aux jeunes ne nécessitant pas d'accompagnement à leur projet vacances.

Le rôle de l'ANCV est d'informer et promouvoir ce programme auprès de tous les jeunes de 18 à 25 ans sur ce dispositif.

COMMENT EN PROFITER ?

En faisant votre simulation et en réservant directement en ligne sur depart1825.com

Plus d'informations au téléphone : 01 73 29 20 28

Béatrice GLATTFELDER

depart1825.com

Entre 18 et 25 ans ?
Pour vos vacances,
profitez d'une aide
jusqu'à 150€*.

Le nouveau programme dédié aux 18-25 ans

*Montant déductible sur le prix de votre séjour. Offre limitée, voir conditions sur www.depart1825.com



l'ANCV au service
des vacances pour tous

→ FÊTE PATONALE D'AUGNY

« LA FERME AU VILLAGE » a rassemblé un très large public du 23 au 26 juin. Une fois encore petits et grands ont pu apprécier un nouvel univers : animaux de la ferme, décors et personnages champêtres. Le tout sublimé par le feu de la St Jean et un spectacle pyrotechnique inoubliables.

A l'espace Mazenod, le calme revient... après 3 jours de Fête Patronale comme on les aime, comme autrefois, où tous les habitants du village se retrouvaient, petits et grands, autour des manèges pour certains et à la buvette pour d'autres.

Dans une ambiance conviviale et joyeuse, les enfants ont apprécié l'exposition de tracteurs et surtout les animaux de la ferme. Le soleil, bien présent a complété ce tableau campagnard et festif.

La « Patronale » avait débuté vendredi soir par l'aubade de la BFA, suivie de l'inauguration par Monsieur le Maire et Fabrice Becker, le Président du Comité des Fêtes. Dans la soirée, le traditionnel et très attendu feu de la Saint-Jean était annoncé. Comme à l'accoutumée, de nombreux visiteurs ont commencé à se rassembler dans le parc Simon, à la tombée de la nuit. L'attente n'a pas été longue quand ont commencé à crépiter les premières flammes qui s'échappaient du tracteur, installé dans le pré et dont le sort était jeté. La soirée s'est prolongée tard dans la nuit sur la musique du groupe « Crystal Noir ». Auparavant, la scène avait été occupée par les élèves de l'association Passion Danse.

Le samedi matin, ce sont les enfants de l'école « Le Pâtural » qui ont investi les lieux pour présenter leur spectacle de fin d'année. Les classes ont défilé les unes après les autres et ont chanté, dansé pour la plus grande joie de leurs parents venus nombreux. La traditionnelle kermesse de l'école a clôturé ce moment joyeux.

Les « petits » de la maternelle avaient réservé leur spectacle dès le vendredi après-midi dans la cour de l'école.

Le comité des fêtes avait ensuite prévu un programme varié : concours de tartes aux pommes, des initiations à la danse « Country », la découverte de la ferme pédagogique...

La soirée a été animée par « Les Free Birds » suivi par le show pyrotechnique et le feu d'artifice qui, une fois de plus, a attiré de nombreux visiteurs.

La tournée des rubans a débuté dimanche matin sous un ciel maussade. Mais le soleil a vite fait son apparition et le public est arrivé pour profiter de l'animation musicale de Marc Delattre, notre accordéoniste « maison ».

Un concours de pêche s'est déroulé au bord de l'étang du parc. Pour finir la journée, le Président a procédé au tirage de la tombola.

Lundi matin, nous nous sommes retrouvés autour du Monument aux Morts pour la « Journée du Souvenir » après avoir assisté à une messe célébrée à la mémoire des défunts.

Moments d'émotion quand tous les élèves ont défilé pour déposer un œillet après avoir écouté le discours de Gérard Louyot, Président du Souvenir Français et de François Henrion, notre Maire.

Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.



➔ FRANÇOIS HENRION, LE BON SENS EN ACTION ET EN RÉACTION

En se rasant le matin, il n'a d'ambition que le bien-être de sa commune et de ses administrés. François Henrion, 48 ans, agriculteur, est Maire depuis 2006, aisé depuis toujours, il a la commune chevillée au corps.



A la mi-parcours de son 2^{ème} mandat, il fait le point sur les réalisations, les projets et sa fonction de Maire.

Quels sont les réalisations ?

« Elles sont nombreuses et ont profondément modifié le paysage aisé, pour ne citer que le plateau sportif, avec son terrain de foot, les trois courts extérieurs de tennis reconnus type Matchlay, pour un montant global brut de 1 674 587 €, l'aboutissement de la maison médicale où la commune n'a pas investi le moindre centime mais a joué un rôle de facilitateur, la réhabilitation de l'ancien presbytère, avec un logement pour le prêtre, la salle du conseil de fabrique. Et il reste de la réserve foncière avec l'ancien terrain de football pour un futur lotissement ».

Quels sont vos prochains objectifs ?

« La réhabilitation du périscolaire à l'espace Mazenod, induit par l'augmentation de la population ; près de 100 enfants sont accueillis à midi ; la finalisation des vestiaires/club-house pour compléter l'équipement du tennis et du foot. Nous n'avons pas d'obligation quant au pourcentage de logements sociaux, mais nos efforts tendent à faire venir ou garder les jeunes, accueillir les « accidentés de la vie », maintenir les personnes âgées ».

Quelle est votre fierté ?

« Je suis fier de mes services, tant administratifs que techniques, de mes élus au conseil municipal. Je pratique beaucoup la délégation en utilisant les compétences de mes collaborateurs dans leur activité propre. Je suis fier de notre PLU, fruit d'un consensus global, un des premiers de l'agglomération ».

Si vous étiez Président de la République, quelle serait votre première décision en faveur des communes ?

« La suppression de la loi NOTRe, qui risque d'éloigner, entre autres, les élus de leurs électeurs, de les priver d'une certaine autonomie entraînant des lenteurs dans les décisions et dans les réalisations, avec le transfert d'un certain nombre de compétences ».

Et la baisse des dotations de l'Etat ?

« Un sujet récurrent ; sans vouloir dire que nous avons anticipé cette baisse, la gestion de la commune fait que nous ne l'avons pas pris de plein fouet ; la fermeture de la BA 128 a aussi eu un impact dans la vie communale et sa gestion. Nous avons dû faire des efforts, mais ils ont été répartis sur l'ensemble de notre pouvoir de décision ».

Parlez-nous des impôts et taxes ;

« Comme cela a été annoncé à plusieurs reprises, il n'y aura aucune augmentation de la fiscalité. Les taux en vigueur sur les taxes d'habitation, sur le foncier, n'ont pas changé depuis 2004 ».

Vous vous êtes opposé au transfert de la taxe de séjour à Metz-Métropole, pourquoi ?

« Tout simplement et comme cela est possible, elle sera affectée à renforcer encore plus l'attractivité du Parc Simon, que la commune considère comme un témoignage fort en faveur de l'environnement, du cadre de vie et de la préservation d'un espace naturel ».

Etes-vous heureux comme maire ?

« Oui, pleinement dans cette fonction où je me sens utile pour mes concitoyens ».

→ BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

TAXES LOCALES

Taux stables depuis 2004

Taxe d'habitation : 7,85 %

Foncier bâti : 9,80 %

Foncier non bâti : 26,81 %

A retenir : le produit de la taxe d'habitation représente environ 183 000 € pour 2017, et permet d'investir dans les écoles, la voirie...

FOCUS SUR LES DÉPENSES 2016 DANS LES ÉCOLES

Fonctionnement : 11 115 €

Classe de neige : 3 150 €

Prévention et RASED : 521 €

Livres : 3 782 €

Bus sorties scolaires : 4 216 €

TGV Sortie Paris : 1 000 €

Natation entrées + moniteur : 5 984 €

Natation transport : 2882 €

Travaux + mobilier : 20 186 €

TOTAL 2016 : 52 836 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	1 574 982 €	2 441 451 €	866 469 €
INVESTISSEMENT	883 715 €	625 678 €	- 258 037 €

Le bon résultat de fonctionnement 2016, soit 866 469 € a été directement affecté à l'investissement 2017

EVOLUTION DES DÉPENSES

DE FONCTIONNEMENT 2015-2016 : - 6,40 %

Stabilité des dépenses de personnel :

+0,5 %

Baisse des consommation énergétique :

- 16 %

(grâce à une meilleure maîtrise des marchés de fourniture)

Augmentation des dépenses affectées au fonctionnement des écoles :

+ 20 %

(liée notamment à l'ouverture de 2 nouvelles classes)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT À L'EQUILIBRE	2 217 828 €	2 217 828 €

INVESTISSEMENT : PROJETS 2017

→ REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

168 478 €



→ CIMETIERE

15 000 €



→ DÉFICIT

258 037 €



→ AUTRES

10 262 €



→ TRAVAUX PÉRISCOLAIRE

1 124 044 €



→ DÉPENSES INVESTISSEMENT

2 217 828 €

→ DÉPENSES IMPRÉVUES

60 000 €



→ OUTILLAGE ET MOBILIER

70 100 €



→ TRAVAUX VOIRIES

129 700 €



→ PARC SIMON

63 684 €



→ ENTRÉE SUD

270 000 €



→ TRAVAUX BÂTIMENTS

48 523 €



→ PRUDENCE

Des personnes peuvent sonner à votre porte et vous proposer d'exécuter des travaux divers : Taille de haie, peinture de façade, démaquage de la toiture, entretien de la pelouse...

ATTENTION !!!

Il est prudent de refuser toutes ces propositions si vous ne connaissez pas ces personnes.

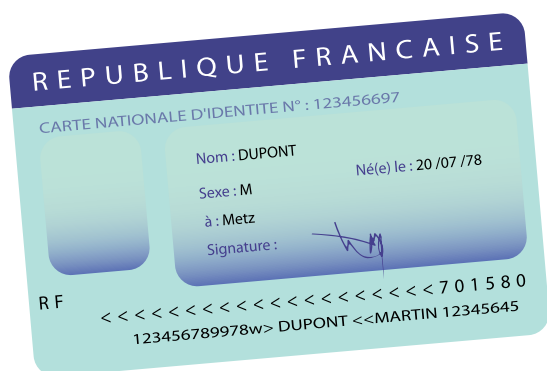
Sachez qu'une loi régit la vente par démarchage à domicile et prévoit un délai de rétractation. Ce type de vente porte le nom de « vente hors établissement ». Depuis le 17 mars 2014, la loi prévoit 4 dispositions essentielles de protection, à savoir :

- Une information précontractuelle ;
- La remise obligatoire d'un contrat ;
- Un délai de rétractation de 14 jours ;
- L'interdiction de percevoir une contrepartie financière pendant le délai de 7 jours.

Toutes les informations complémentaires se trouvent sur le site du gouvernement à cette adresse :

<https://www.economie.gouv.fr/demarchage-a-domicile-ou-contrats-hors-etablissement>

→ CARTE D'IDENTITÉ



Depuis le 28 mars dernier, la demande de carte nationale d'identité est effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports : par une instruction sécurisée et dématérialisée.

Pour se faire, il faut établir une pré-demande en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni-ants.gouv.fr/>

Pour utiliser ce télé-service, il faut créer votre compte puis saisir les informations dans « Pré-demande CNI » en ligne (rubrique Mon compte – Effectuer une nouvelle pré-demande).

Il faudra ensuite vous rendre en mairie de Montigny-les-Metz, Metz ou Woippy, pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

Les mairies référentes récupéreront vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de votre Pré-demande : il est indispensable à la mairie.

Comptez un délai moyen de 6 semaines entre la pré-inscription en ligne et la délivrance de la C.N.I.

Les délais sont beaucoup plus longs à l'approche des vacances, pensez à anticiper vos demandes.

→ PACS : EN MAIRIE À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal ou chez le notaire) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publié au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

En attendant la mise en place de ce changement, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant toujours :

- Soit au tribunal d'instance compétent (lieu de leur résidence commune) ;
- Soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

→ A.P.A. - AUGNY PASS ASSOCIATION

COMMENT ÇA MARCHE ?

La commune d'Augny a mis en place depuis 2013 une participation financière pour le paiement de la licence ou de la cotisation auprès des associations auneennes de sports, loisirs et culture pour les enfants d'Augny et ceux fréquentant les écoles.

Cette action poursuit 3 objectifs :

- Inciter les jeunes du village à pratiquer des activités sportives ou de loisirs
- Aider les parents à financer les loisirs de leurs enfants
- Soutenir la vie associative de la commune

Il s'agit d'une aide de 20 € par enfant, une seule fois par saison et pour une seule activité.

LES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER :

- être âgé de moins de 18 ans
- être résidant de la commune d'Augny ou inscrit dans les écoles
- avoir payé sa cotisation ayant le 30 novembre de l'année à une association auneenne ou ayant une activité à Augny
- avoir son coupon « APA » renseigné et certifié par l'association.

MODALITÉS PRATIQUES

- 1 - retirer un coupon APA disponible en mairie, au Cercle ST Jean et dans les associations à compter de début septembre
- 2 - renseigner le coupon APA et le faire certifier par l'association
- 3 - déposer le coupon APA renseigné et certifié, ainsi qu'un RIB en mairie au plus tard le 30 novembre.
- 4 - après vérification du coupon la mairie reversera la somme due.

Alors profitez- en et n'hésitez pas à retirer votre coupon APA dès la rentrée prochaine.

COUPONS APA DELIVRES DE 2013 À 2016

ANNEE	NOMBRE
2013	56
2014	58
2015	39
2016	48

*Bonne saison sportive
de loisirs ou culturelle
à toutes et tous !*

Béatrice GLATTFELDER



**AMÉNAGEMENTS
DES HORAIRES
À COMPTER
DU 26 JUIN 2017**

OUVERTURES

- ⇒ Le lundi de 14H30 à 17H00
- ⇒ Le mardi, jeudi et vendredi de 14H à 17H
- ⇒ Le mercredi et le samedi de 9H30 à 12H

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 28 Août 2017.

Durant cette période, l'offre de La Poste sera également disponible dans le point de services suivant :

- ⇒ Bureau de Poste de Marly
11 place de Gaulle - 57155 MARLY

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne :
www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr

AUGNY PASS ASSOCIATIONS
SAISON 2017-2018

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
Adresse :
Est inscrit auprès de l'association :
A réglé sa cotisation de : €
En date du :
Nom du responsable :
Cachet de l'association : Signature :

*A retourner à la Mairie
accompagné de votre RIB*

→ L'ENTREPRISE GOCEL S'INSTALLE SUR LE PLATEAU DE FRESCATY

« Investir à la B.A 128, c'est une sorte de retour aux sources pour notre entreprise » explique Lionel Gocel.



La BA 128 était un des plus gros clients de mon père, on faisait des travaux d'entretien pour eux. Ainsi, tous les bâtiments qu'il reprend aujourd'hui pour regrouper son activité sur le plateau de Frescaty portent sa « patte » : ici, les douches et les sanitaires, là, l'installation électrique.

Pour installer ses sociétés sur l'ancienne base aérienne, le dirigeant du groupe Gocel investit 19 000 m² de terrain et 7 430 m² de surface de bâtiments.

L'installateur en chauffage-sanitaire est aussi le patron de cinq sociétés (menuiserie-serrurerie, maintenance, électricité, parc automobile, services administratifs) disséminées un peu partout en Lorraine.

Pour rapprocher ses satellites de la maison mère Gocel à Montigny-les-Metz, le dirigeant a choisi la friche militaire, où se trouvent encore des bâtiments quasi prêts à l'emploi. Un lieu stratégique, bien situé, bien desservi, en sécurité près de la gendarmerie. Et l'occasion de rassembler des sociétés dont certaines ont près de 10 ans d'EXISTENCE.

Lionel Gocel va rassembler des ateliers de base serrurerie, menuiserie, peinture.

Prendront place également la société Loca-util (parc automobile de 120 véhicules) de Marly et ses 4 salariés, les ateliers de la société de menuiserie-serrurerie Format de Novéant et avenue de Pont-à Mousson, 20 salariés et GTB ELEC de Marly (travaux d'installation électrique avec ses 25 salariés, Energie 54, 50 salariés....

Et encore LG Groupe qui regroupe les services administratifs de plusieurs sociétés. A terme, une équipe test pour la start-up 90 Tech pourrait s'y installer.

Le siège social restera à Montigny-les-Metz avec ses deux ateliers de préfabrication et sa start-up 90 tech.

Dans la partie hangar, Lionel Gocel entend développer le stockage, le tri et la valorisation des déchets.

Le grand bâtiment, à proximité du château d'eau accueillait 90 chambres. Lionel Gocel souhaite aménager le rez-de-chaussée en pépinière d'entreprise pour aider les jeunes à se lancer et les étages en dortoirs en transformant les 90 chambres en 45 studios, des F1 pour loger les salariés en formation les apprentis mais aussi les personnes en insertion sociale.

« Le BTP a besoin d'eux. Ici, la main d'œuvre aura un toit, l'accès aux formations »

Et si on numérisait chaque étape de l'intervention de votre plombier, chauffagiste, électricien grâce au téléphone portable ? Une idée comme une évidence, partie d'un constat ancré dans la réalité de terrain d'un patron messin, associé à trois jeunes développeurs numériques.

Le concept 90 tech fait un carton, avec zéro papier.

La Semaine Grand Est/Mars 2017/057

90 TECH en chiffres

50 clients

400 utilisateurs dans toute la France

60 % du temps gagné sur le chantier avec Soli

90 TECH

- ✦ Vainqueur du prix des Bepositive Awards
- ✦ Catégorie Bâtiment et Aménagement
- ✦ Lors de la soirée des Bepositive Awards qui se déroulait le 9 Mars à Lyon, la jeune entreprise messine 90 TECH s'est vue décerner le prix dans la catégorie Bâtiment et Aménagement.

www.90tech.fr/



→ UN TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE, ZÉRO DÉCHET

Metz Métropole a été labellisée fin 2015 « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

LES OBJECTIFS 2016-2018

Réduction -4%

Recyclage +4%



Metz Métropole a été labellisée fin 2015 « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Afin d'atteindre les objectifs de ce programme, l'Agglomération appelle à la coopération de tous pour :

- réduire toutes les sources de gaspillage
- donner une seconde vie aux produits
- recycler tout ce qui est recyclable
- valoriser tout ce qui peut l'être
- exploiter les déchets en tant que ressources locales
- faire de ces ressources locales un levier pour la création d'emplois, d'innovations et d'attractivité.

DE NOMBREUSES ACTIONS SONT DÉJÀ DÉPLOYÉES SUR LE TERRITOIRE :

- Collecte ZéroGaspi : tous les samedis dans les déchèteries de l'Agglomération, les compagnons d'Emmaüs récupèrent vos objets usagés, les remettent en état puis les proposent à la vente dans leurs magasins de Peltre et de Thionville
- Compostage de quartier et en pied d'immeuble
- Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective, le périscolaire d'Augny est engagé dans cette démarche, le plan d'actions est en cours de réflexion
- Ouverture de nouvelles filières de collecte des huisseries bois, PVC et aluminium dans les déchèteries de l'Agglomération
- ...

Tout le monde, à son échelle, peut s'engager dans une consommation plus vertueuse. Concrètement, de nombreuses astuces existent pour réduire ses déchets et préserver l'environnement.

CONSOMMATEURS	COMMERCES ET ENTREPRISES	COLLECTIVITÉS
• DONNER vos équipements inutilisés à des associations • RÉPARER vos objets pour allonger leur durée de vie • ÉVITER le gaspillage alimentaire en demandant un Gourmet Bag au restaurant • PARTAGER, ÉCHANGER, PRÊTER du matériel entre voisins (tondeuse, linge) • ACHETER D'OCCASION (électroménager, vélo, voiture, livre, ...) • RÉDUIRE le gaspillage à la maison en achetant juste et en mangeant bien • COMPOSTER vos biodéchets	• PRIVILEGIER les emballages réutilisables • COMMERCIALISER les fruits et légumes « moches » • DÉVELOPPER la vente de produits en vrac • MUTUALISER les ressources matérielles entre plusieurs entreprises • PROPOSER des produits éco-conçus, robustes et recyclables • RÉDUIRE ET OPTIMISER sa gestion des déchets	• RÉDUIRE le gaspillage alimentaire dans ses restaurants scolaires • DÉVELOPPER le compostage partagé (quartiers, établissements) • CREER de nouvelles filières de recyclage en déchèterie • AIDER à l'organisation de filières de récupération, de réemploi • ACCOMPAGNER les projets sur son territoire

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

Etat civil



➔ NAISSANCES

- MATHIEU-BARBARAS Gabriel, né le 08 janvier 2017
- MEDINA Inès, née le 25 janvier 2017
- LEONARD Eliott, né le 10 mars 2017
- SIBILLE Adrien, né le 28 Mars 2017
- SCHWARZ Emmy, née le 11 avril 2017



➔ MARIAGES :

- Marcel VICAIRE et Corinne BOURDENET, le 26 mai 2017
- Thierry LORENTZ et Agnès BURTY, le 17 juin 2017



➔ DÉCÈS :

- Mme Christiane SOISSONS, ép. BERNARD, le 11 janvier 2017
- M. Roland DEPPENWEILER, le 12 février 2017
- M. Raymond HURSTEL, le 3 avril 2017
- M. Raymond GODFRIN, le 7 Mai 2017
- Mme Lucie KOLANO, veuve LALLEMENT, le 20 avril 2017
- M. Alberto CERISEY, le 17 juin 2017



Nous apprenons avec plaisir la naissance d'Elio au foyer de Monsieur et Madame Jean-Henri CAPPA. Jean-Henri est employé aux espaces verts de la commune.

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de prospérité à Elio !



Comme vous,
nous déployons de
belles énergies !

ÉLECTRICITÉ / GAZ



www.uem-metz.fr

2, place du Pontiffroy - 57000 Metz - 03 87 34 44 44

ENTREPRISE
CHATEAUX
57685 AUGNY

- 🔥 Chauffage
- 🔥 Sanitaire
- 🔥 Climatisation
- 🔥 Salle de bain
- 🔥 Adoucisseur d'eau

06 22 70 80 39
sarl.chateaux@free.fr

INSTALLATION
DÉPANNAGE
ENTRETIEN



POMPES FUNÈBRES

Chambre funéraire

"LA ROSELIÈRE"

DANS UN ENVIRONNEMENT DE VERDURE

Nos Services

- Salon privé
- Salle omniculte
Bénédiction, Cérémonie civile
- Salle de convivialité
Avec service traiteur après cérémonie
- Fleurs et plaques



CONFIANCE - EXPÉRIENCE - COMPÉTENCE

www.pf-acquaviva.fr

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

03 87 65 38 74

MARLY FRESCATY

Grand parking - Bus Ligne 2

N° d'habilitation 145725



Un magasin agréable, rénové
avec un large choix de produits.

Venez également découvrir



Et tous nos services à votre disposition :



Le meilleur de la billetterie....au meilleur tarif !

Renseignements et informations : 03.87.69.89.20

CONCERT SPECTACLE THEATRE DETENTE SENSATION...



cora
commerçant !

**COMPTEZ SUR
NOS ÉQUIPES**



Waves c'est 50 enseignes,
des restaurants ouverts
7J/7 de 9h à minuit !
Et aussi des jeux pour
les enfants et des spectacles
tous les jours...

waves
ACTISUD
is all you need

CENTRE COMMERCIAL WAVES ACTISUD - Moulins les Metz
www.wavesactisud.com  Wavesactisud